



**Grand-Duché de Luxembourg
Ministère d'Etat**

Bulletin de documentation

**Service Information et Presse
Luxembourg, 3, rue de la Congrégation**

21

Le Décès de Monsieur Joseph Bech, Ministre d'Etat honoraire, Président honoraire de la Chambre des Députés

Dans la soirée du 8 mars 1975 est décédé à Luxembourg, à l'âge de 88 ans, Monsieur Joseph Bech, Ministre d'Etat honoraire, Président honoraire de la Chambre des Députés.

Monsieur Joseph Bech était né à Diekirch le 17 février 1887. Après ses études moyennes au Lycée classique d'Echternach, il effectua des études universitaires en droit aux Universités de Fribourg (Suisse) et de Paris et fit son doctorat en droit en 1912 pour devenir avocat-avoué.

Les principales étapes de sa carrière politique furent les suivantes : Membre du Parlement (1914-1921), Ministre de la Justice et de l'Instruction publique (1921-1925), Ministre d'Etat, Président du Gouvernement (1926-1937), Ministre des Affaires étrangères et de la Viticulture (1937-1953), Ministre d'Etat, Président du Gouvernement (1953-1958), Ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Viticulture (1958-1959), Président de la Chambre des Députés. Relevons encore que Monsieur Bech a accompagné Son Altesse Royale la Grande-Duchesse en exil le 10 mai 1940; qu'il fut Vice-Président de la Société des Nations (1929), chef de la délégation luxembourgeoise à la Conférence de San Francisco (1945), Président de la Commission des Affaires politiques et générales de l'ONU (1946), Membre de l'Académie septentrionale (1950); qu'il signa pour le Grand-Duché de nombreux accords et traités, dont le Traité de Benelux, de l'Union de l'Europe occidentale etc. Il fut en outre docteur honoris causa des Universités de Louvain et d'Innsbruck, Membre de l'Académie royale de Belgique (1957), Prix Charlemagne (1960) etc.

Au cours de la journée du 9 mars 1975, Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse ainsi que Monsieur Gaston Thorn, Président du Gouvernement, Ministre d'Etat, se sont inclinés devant le cercueil de Monsieur Joseph Bech, Ministre d'Etat honoraire, Président d'honneur de la Chambre des Députés et ont présenté à Madame Bech et à ses enfants leurs profondes condoléances.

Selon la volonté du défunt, les funérailles eurent lieu dans l'intimité. Un service funèbre officiel fut célébré le 13 mars 1975 à la Cathédrale de Luxembourg par Monseigneur Jean Hengen, en présence d'une assistance nombreuse, émue et recueillie.

LL. AA. RR. le Grand-Duc, la Grande-Duchesse, la Grande-Duchesse Charlotte, la Princesse Marie-Astrid, les Princes Jean et Guillaume, S.A.R. la Princesse Elisabeth, la Comtesse de Holstein-Ledreborg, la Princesse Antoine de Ligne, ainsi que de nombreuses personnalités tant luxembourgeoises qu'euro-péennes rendirent un dernier hommage au grand homme politique et à un des derniers survivants de ceux qu'on a coutume d'appeler les « pères de l'Europe ».

Les autres pays furent notamment représentés comme suit : la Belgique avec une délégation comprenant MM. Pierre Harmel, Président du Sénat, van Elslande, Ministre des Affaires étrangères, de Schrijver, Ministre d'Etat; la République Fédérale d'Allemagne avec trois personnes, dont M. Hans Jürgen Wischniewski, Ministre d'Etat aux Affaires étrangères; la France avec une délégation qui avait à sa tête M. Jean Sauvagnargues, Ministre des Affaires étrangères; l'Italie avec M. Franco Malfatti, Ministre de l'Instruction publique; l'Irlande avec le sénateur M. Michael O'Higgins, Chef du parti gouvernemental au Sénat; le Royaume-Uni avec Lord Goronwy Roberts, Sous-Secrétaire d'Etat au Foreign Office. Les organisations européennes et internationales étaient présentes avec les représentants du Parlement européen, de la Commission européenne du Conseil des Communautés européennes, du Mouvement européen, de la Cour de Justice européenne, du comité des représentants permanents, du comité économique et social, de la Banque européenne d'investissement, de l'Ecole européenne de Luxembourg, de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord, du Conseil de l'Europe, de l'Union de l'Europe occidentale et de l'Union économique Benelux.

Parmi les personnalités luxembourgeoises on remarquait notamment M. Antoine Wehenkel, Président, et les membres de la Chambre des Députés; M. Gaston Thorn, Président du Gouvernement, Ministre des Affaires étrangères et les membres du Gouvernement; les représentants des Corps constitués; M^{me} Colette Flesch, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg; les membres des conseils échevinal et communal; les présidents et représentants des grandes administrations et juridictions luxembourgeoises; les officiers supérieurs de la police, de l'armée, de la gen-

darmerie; les mouvements patriotiques etc., ainsi qu'une nombreuse foule émue et silencieuse.

Le corps diplomatique était représenté comme suit : Mgr Cardinale, Nonce apostolique et doyen du corps diplomatique en Belgique, M. Kossarev, Ambassadeur d'U.R.S.S. à Luxembourg, doyen du corps diplomatique au Grand-Duché, les ambassadeurs d'Afrique du Sud, d'Allemagne fédérale, d'Amérique, d'Autriche, de Belgique, de Bulgarie, du Canada, de

la République centrafricaine, du Danemark, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, de Hongrie, d'Irlande, d'Israël, d'Italie, du Japon, du Liban, de Malaisie, de Madagascar, du Mali, de Norvège, de Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, du Pérou, de Pologne, du Portugal, de Roumanie, de Suède, de Suisse, de Thaïlande, du Togo, de Tunisie, du Vénézuéla et du Viet-nam.

Les télégrammes de condoléances

Dès l'annonce du décès du grand homme d'Etat luxembourgeois, accueilli avec une grande tristesse tant par les milieux luxembourgeois que sur l'échiquier européen et international, de nombreux télégrammes de condoléances furent envoyés à Madame Joseph Bech et à Monsieur Gaston Thorn, Président du Gouvernement et Ministre des Affaires étrangères, dont voici les principaux :

Madame Joseph Bech

Ma sœur a été la première à nous apprendre le décès de votre mari. Je rends hommage à son inlassable activité et à la part qu'il a prise dans toutes les importantes décisions intervenues sur le plan européen durant la période d'après-guerre. La Reine et moi, nous vous adressons de tout cœur ainsi qu'à vos enfants nos profondes condoléances. Toute notre sympathie.

Baudouin
Roi des Belges

Madame Veuve Joseph Bech

Chère Madame,

J'ai été très attristé en apprenant la douloureuse nouvelle de la disparition de votre Epoux bien-aimé.

Je n'oublierai jamais la scrupuleuse intégrité et la haute conscience avec lesquelles il s'est acquitté des nombreuses hautes charges qui lui ont été confiées au cours de sa longue carrière d'éminent homme d'Etat.

Je tiens à vous exprimer ainsi qu'aux membres de votre famille, mes profondes sympathies paternelles en cette heure d'affliction. Je vous assure de mes prières ferventes pour le repos de l'âme de l'illustre Défunt et pour le réconfort de tous ceux qui ont été frappés par ce grand deuil.

Veuillez agréer, chère Madame, l'expression de mes sentiments très dévoués.

H. E. Cardinale
Nonce Apostolique

Madame Joseph Bech

Madame,

C'est avec une grande tristesse que j'apprends le décès de votre mari qui a joué un rôle si important dans la vie politique luxembourgeoise et dans l'essor de l'idée européenne.

Son nom restera dans la mémoire des Français comme le symbole de l'amitié entre la France et le Grand-Duché de Luxembourg.

Je vous prie d'agréer, Madame, avec mes sincères condoléances, l'expression de ma profonde sympathie.

Valéry Giscard d'Estaing

Frau Joseph Bech

Die Nachricht von dem Hinscheiden Ihres verehrten Herrn Gemahls hat mich tief bewegt. Ich spreche Ihnen meine tief empfundene Anteilnahme aus.

Joseph Bech gehörte zu den großen Europäern der Nachkriegszeit. Er verband politisches Engagement mit einem staatsmännischen Weitblick. Zur Durchsetzung der Montan-Union, die zum Kristallisationspunkt europäischer Integration werden sollte, hat der Verstorbene entscheidend beigetragen. Sein persönlicher Anteil an der Vorbereitung und Verabschiedung der römischen Verträge und damit an der Errichtung des Europas der Sechs war bedeutend. Unvergessen bleibt in Deutschland sein unbeirrbares Eintreten in den Nachkriegsjahren für eine Politik der Aussöhnung und Verständigung. Joseph Bech wird in die Geschichte als ein Wegbereiter des europäischen Zusammenschlusses eingehen.

Ich traure mit Ihnen um einen großen Staatsmann und vornehmen Menschen.

Walter Scheel
Präsident der Bundesrepublik
Deutschland

Monsieur Gaston Thorn,
Président du Gouvernement, Ministre des
Affaires Etrangères, Luxembourg

Le Gouvernement belge tient à s'associer à la grande peine que cause au peuple luxembourgeois la disparition du Président Bech. Une carrière politique particulièrement féconde a fait du Président Bech une grande figure tant sur le plan national que sur le plan international, mais le Gouvernement belge tient à rendre un hommage tout particulier à la mémoire de ce patriote luxembourgeois pour l'action menée sans répit en vue de renforcer la collaboration et l'amitié entre des peuples partageant les mêmes idéaux. Le peuple belge regrette vivement la disparition d'un grand ami qui fut aussi un grand Européen.

Premier Ministre Tindemans

Madame Bech

Mes collègues du gouvernement et moi-même tenons à vous dire combien nous prenons part à votre deuil. Le Président Bech, grand patriote, fut aussi un grand ami de la Belgique et un grand Européen. Tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître garderont le souvenir de ses grandes qualités d'homme ainsi que de la compétence et de la tenacité avec lesquelles au travers de bien des vicissitudes il servit constamment la cause de l'harmonie et de l'amitié entre les peuples.

Le Ministre des Affaires Etrangères
Van Elslande

I should like to express my condolences and those of Her Majesty's Government on the death of Joseph Bech, a Statesman whose wisdom and experience have made a lasting contribution to the political life of his own country and to that of Europe.

Harold Wilson

Seiner Exzellenz Herrn Gaston Thorn,
Präsident der Regierung, Luxemburg

Zum Tode des früheren luxemburgischen Staatsministers Joseph Bech spreche ich Ihnen und der luxemburgischen Regierung mein tief empfundenen Beileid aus.

Joseph Bech war ein Europäer der ersten Stunde; ihn beseelte der Wille, aus dem Leid und den Verwüstungen des Krieges zu einem neuen, auf Versöhnung und Solidarität gegründeten Europa zu gelangen. Die Europäische Gemeinschaft verdankt viel seinem Einsatz. Sein Wirken wird in Deutschland unvergessen bleiben.

Helmut Schmidt, Bundeskanzler

Seiner Exzellenz Herrn Gaston Thorn,
Präsident der Regierung, Luxemburg

Zum Ableben des früheren luxemburgischen Staatsministers und Außenministers Joseph Bech spreche ich Ihnen mein aufrichtiges und herzliches Beileid aus.

Mit dem Tod von Joseph Bech haben Luxemburg und Europa einen Staatsmann verloren, den politischer Weitblick, unermüdliche Schaffenskraft, Standfestigkeit und Gradlinigkeit auszeichneten. In den Schicksalsjahren nach dem Zweiten Weltkrieg hat Joseph Bech sein politisches Geschick erfolgreich für eine Förderung des europäischen Zusammenschlusses eingesetzt. Die Einigung Europas und die Sicherung des Friedens waren ihm die fundamentalsten Anliegen unserer Zeit. Sein Wirken für die Schaffung der Europäischen Wirtschaftsgemeinschaft bleibt unvergessen. Joseph Bech hat darüber hinaus in hervorragender Weise zur Vertiefung der Freundschaft zwischen Deutschland und Luxemburg beigetragen.

Hans Dietrich Genscher
Bundesminister des Auswärtigen

Frau Joseph Bech

Aus Anlaß des Ablebens Ihres Mannes, des ehemaligen Ministerpräsidenten des Großherzogtums Luxemburg, Ehrenstaatsminister Dr. h. c. Joseph Bech, bitte ich meines aufrichtigen Mitgefühls an Ihrem schweren Verlust versichert zu sein. Staatsminister Dr. h. c. Bech war nicht nur in seiner Heimat, sondern in ganz Europa ein geachteter Staatsmann, dessen verdienstvolles Wirken unvergessen sein wird.

Bruno Kreisky
Bundeskanzler der Republik Österreich

Die Nachricht vom Ableben des ehemaligen Ministerpräsidenten des Großherzogtums Luxemburg, Ehrenstaatsminister Dr. h. c. Joseph Bech hat mich schmerzlich bewegt. Namens der österreichischen Bundesregierung sowie im eigenen Namen bitte ich, den Ausdruck des tief empfundenen Beileids entgegenzunehmen. Mit Ehrenstaatsminister Dr. h. c. Bech ist ein hochangesehener Staatsmann von uns gegangen, der sich nicht nur um seine Heimat Verdienste erworben hat, sondern auch am Wiederaufbau Europas maßgebend mitgewirkt hat.

Bruno Kreisky
Bundeskanzler der Republik Österreich

His Excellency Gaston Thorn,
President of the Government, Luxembourg

Dear Mr. Prime Minister,

I was very saddened to learn of the death of Joseph Bech. He will be long remembered as an eminent Luxembourg statesman and for his crucial role in the establishment of the United Nations, the North Atlantic Treaty Organisation, and the Council of Europe. Please extend my deepest sympathy to his family.

Sincerely,
Henry A. Kissinger

A Son Excellence Monsieur Gaston Thorn,
Président du Gouvernement

La douloureuse nouvelle du décès de l'Ancien Premier Ministre Joseph Bech m'a profondément touché. Avec lui, le monde perd le témoignage vivant de cinquante années d'histoire internationale qui l'ont vu parmi les plus illustres protagonistes de toutes les phases décisives. Avec lui, l'Europe perd l'un des plus compétents, éclairés et tenaces partisans et l'un des auteurs de son unité.

En cette heure de grave deuil pour le Luxembourg, je désire faire parvenir à Votre Excellence, en interprétant les sentiments du Gouvernement italien, les expressions de ma profonde douleur.

Je vous prie en même temps de bien vouloir vous rendre interprète de ces sentiments auprès de la veuve de l'illustre disparu.

Aldo Moro

A Son Excellence Monsieur Gaston Thorn,
Président du Gouvernement,
Ministre des Affaires Etrangères

J'ai été profondément touché par la douloureuse nouvelle du décès de l'ancien Premier Ministre Joseph Bech. En cette heure de deuil grave pour le Luxembourg, je désire faire parvenir à Votre Excellence les expressions de ma plus sincère participation à votre douleur, dans le souvenir ému et respectueux du grand disparu, qui avec tant d'autorité a illustré l'image d'une Europe unie, forte et libre.

Je vous serais gré de bien vouloir vous faire l'interprète de ces sentiments auprès de la veuve de l'illustre défunt.

Mariano Rumor

To Madame Joseph Bech

On behalf of the Council and the international staff of the Western European Union I send you our deepest sympathy on the occasion of the death of Monsieur Joseph Bech. This great European who was one of the original signatories of the modified Brussels Treaty played a highly distinguished part in the construction of Europe. His example will always be a source of inspiration.

James Callaghan M. P.
Chairman of the Council
of the Western European Union

La séance commémorative à la Chambre des Députés

En hommage à la mémoire de Monsieur Joseph Bech, Président honoraire de la Chambre des Députés, une séance commémorative eut lieu le 13 mars à la Chambre des Députés. Des discours, dont nous reproduisons le texte ci-après, ont été prononcés à cette occasion par Monsieur Antoine Wehenkel, Président de la Chambre des Députés, Monsieur Gaston Thorn, Président du Gouvernement, Ministre des Affaires étrangères, et par les présidents des différents groupes parlementaires.

Discours de Monsieur Antoine Wehenkel, Président de la Chambre des Députés

Monsieur le Maréchal de la Cour,
Excellences,
Messieurs les Présidents,
Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Un grand homme nous a quittés : le Président Joseph Bech, grand à plus d'un point de vue.

Grandeur du cœur d'abord : humain, jovial et droit, il apportait, avec son intelligence, son bon sens, son humour, sa jovialité aussi, les conditions essentielles et indispensables à cette autre grandeur que nous pleurons aujourd'hui : celle de l'homme politique et de l'homme d'Etat, qui, au cours d'un

C'est tant au nom des membres du Conseil de l'OTAN qu'en mon nom personnel que je tiens à adresser à Votre Excellence ainsi qu'aux membres de votre Gouvernement nos bien vives condoléances à l'occasion du décès de votre éminent prédécesseur Joseph Bech, signataire du Traité de l'Atlantique Nord. Tous ceux qui comme moi l'ont connu conserveront fidèlement le souvenir de ce grand homme d'Etat luxembourgeois. Je me souviens des longues années durant lesquelles j'ai bénéficié de sa vaste expérience et de son amitié.

Joseph M. A. H. Luns,
Secrétaire Général du Conseil de
l'OTAN

Profondément ému par le décès de Son Excellence Monsieur Joseph Bech, j'ai l'honneur de vous offrir les condoléances les plus sincères de la part du Gouvernement du Royaume des Pays-Bas et en mon propre nom. Les mérites sans nombre de Monsieur Bech sur le plan national et international constitueront un souvenir inoubliable de ce grand personnage.

Andries Van Agt
f.f. Président du Conseil des Ministres
du Royaume des Pays-Bas

demi-siècle, s'est voué à la cause publique avec un acharnement, une sagesse, un tact et un talent incomparables.

Le Grand-Duché perd en lui une des plus grandes personnalités qu'il ait connues, l'homme qui a aidé le pays à conquérir voix au chapitre dans le concert des nations. La Chambre des Députés perd son vénéré Président d'honneur. L'Europe perd un de ses constructeurs.

Le jeune avocat, né le 12 février 1887 à Diekirch, qui faisait ses études à Echternach, Fribourg et Paris, entra au Parlement en 1914. Il avait vingt-sept ans et était, à l'époque, le plus jeune membre de la Chambre des Députés. C'était le début d'une grande carrière politique.

Elu et réélu Député, dans la circonscription de l'Est, pendant cinquante ans, membre du Gouvernement durant trente-sept ans, Président du Gouvernement pendant dix-sept ans, Président de la Chambre des Députés les cinq dernières années de sa vie politique, Joseph Bech était devenu un monument vivant de la politique, un être d'une force psychologique extraordinaire et d'une rare clairvoyance. Sa présidence dans cette enceinte était celle d'un véritable pater familias, caractérisée par ses interjections parfois vives et âpres, toujours bienveillantes, assez souvent humoristiques et de nature à alléger quelque peu l'atmosphère rigide voire violente des débats pu-

blics. Le sourire aux lèvres, caché derrière ses légendaires moustaches, il suivait et dirigeait d'un air à la fois sceptique, intéressé et amusé les séances publiques. Il a fait de la présidence de la Chambre, dans le vrai sens du mot, un poste de sympathie au-dessus de toutes considérations partisans.

En dehors des séances, dans le privé, nous aimions l'entendre raconter d'innombrables anecdotes, puiser dans la multitude de ses souvenirs. Quelle prodigieuse mémoire et quel don d'imagination poétique ! Quel enseignement précieux du savoir-vivre politique pour ceux qui l'écoutaient !

Il était clairvoyant, intelligent, d'une extrême sensibilité; il l'a prouvé plus d'une fois. Lorsque le 6 mai 1964, dans cette enceinte, où il avait senti battre pendant un demi-siècle le pouls du peuple luxembourgeois, Joseph Bech prenait congé de la politique, il soulignait, en citant Chateaubriand, « que finir sa vie à propos est une condition nécessaire de l'homme public ». Ce faisant, l'ancien Président prétendait obéir à la loi historique de « la relève » des générations politiques. « A notre époque », dit-il, « les ancêtres courent plus que jamais le risque de dater, et je ne veux pas dater ! »

Joseph Bech savait être grave, ému, et il avait alors ce tremblement à peine perceptible de sa puissante voix qu'ont pu entendre ceux qui l'approchaient en des journées de crise ou de deuil.

Au soir de sa carrière, il n'oubliait pas que c'était à la fidélité des électeurs de sa chère Moselle qu'il devait sa longévité politique et il le promettait de leur rester fidèle et reconnaissant jusqu'à la fin de sa vie. Il a tenu promesse et jusqu'à sa mort continuait à s'intéresser à tout ce qui touchait de près ou de loin à la vie publique, domaine auquel il avait su donner une empreinte si marquante.

Dans l'entre-deux-guerres et en particulier en 1940, il a contribué largement à consolider le sentiment national luxembourgeois.

Ayant participé à la signature, avec la Belgique, du Traité de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, précurseur du Traité Benelux, il fut encore signataire pour le Grand-Duché de la Charte de San Francisco, dont est né l'O.N.U. Il a été l'artisan de l'O.T.A.N., du Conseil de l'Europe et des Communautés Européennes.

Joseph Bech était avant tout Européen; il croyait en l'Europe, lui, qu'on avait coutume d'appeler un des pères de l'Europe, ensemble avec les Schuman, Adenauer, de Gasperi, Spaack, tous ses amis personnels et confidents. Il luttait sans cesse pour la paix, la liberté, la justice et se faisait toujours le défenseur du faible et de l'opprimé. Il apportait à cette œuvre difficile et parfois décourageante les qualités essentielles : une grande bonté, une bonhomie exceptionnelle et un charme inégalable se traduisant toujours et à tout moment dans la vivacité de son regard de vieux lion. C'est par ses dons de séduction et d'humour qu'il a su conquérir les milieux politiques internationaux en faveur du Luxembourg et guider notre pays vers la place incontestablement importante qu'il occupe aujourd'hui dans le concert des nations.

Joseph Bech a connu tous les honneurs qui reviennent aux grands hommes d'Etat, à ceux qui occupent de façon éminente l'avant-scène de la vie politique. Détenteur des plus hautes distinctions honorifiques nationales et étrangères, il a été docteur honoris causa de l'Université de Louvain, membre de l'Académie royale de Belgique et se vit décerner le prix Charlemagne et le prix de l'Europe, insignes-honneurs pour cet éminent Luxembourgeois, mais tellement mérités !

C'est avec une grande tristesse et un profond respect que nous rendons hommage aujourd'hui à cet homme qui, selon la formule de Montaigne, un de ses philosophes préférés, a su « jouir pleinement et loyalement de son être ».

Il continuera à vivre à tout jamais dans nos cœurs, dans nos pensées et dans le respect que nous apportons à son œuvre. Nous ne verrons plus sa silhouette devenue légendaire de son vivant, ni son sourire teinté d'un soupçon d'ironie, mais la flamme qu'il a allumée continuera à brûler parmi nous et son souvenir restera intarissable. Jamais nous n'oublierons la belle et profonde parole de Jean Jaurès qu'en 1964, au moment de passer le flambeau, Joseph Bech a adressé à ceux qui le fêtaient : « De l'autel des ancêtres, conservez la flamme et non les cendres ».

A Madame Bech et à ses enfants j'adresse en votre nom et en mon nom personnel les plus vifs et sincères sentiments de profonde compassion en ces journées de deuil où la nation tout entière pleure celui qui a si bien mérité d'elle.

Monsieur le Maréchal de la Cour, nous sommes reconnaissants que Son Altesse Royale le Grand-Duc a bien voulu s'associer à notre deuil.

**Discours de Monsieur Gaston Thorn,
Président du Gouvernement,
Ministre des Affaires Etrangères**

Monsieur le Président,

En associant le Gouvernement à l'hommage national rendu au Président Joseph Bech, je m'incline devant l'admirable épouse qui, tout au long d'une carrière politique aussi riche qu'extraordinairement chargée, a été pour lui un soutien affectueux et une aide inestimable. Que l'hommage aujourd'hui rendu au grand disparu traduise donc nos sentiments de compassion et de profonde sympathie dans la douleur pour elle, pour ses enfants et tous les siens. Dans la reconnaissance du peuple luxembourgeois, Madame Bech a droit à sa large part.

En évoquant la mémoire du Président Bech dans cette enceinte qui, durant 45 ans, a été le témoin de son activité politique avant de devenir le lieu où, avec la sagesse et la sérénité dont nous avons souvenir, il exerça la fonction de Président, il m'appartient avant tout d'honorer l'homme d'Etat.

D'autres circonstances et enceintes permettront sans doute l'évocation plus vivante de ce grand personnage, à tant d'égards si typiquement luxembourgeois que, à travers les décennies, hommes politiques,

écrivains, journalistes et gens du peuple ont souvent considéré comme le Luxembourgeois-type, ce qui ne peut que nous inspirer une légitime fierté. Fierté d'autant plus grande que Joseph Bech, l'Européen, le familier des grandes conférences mondiales, a toujours su garder la mesure en appréciant sainement et justement les possibilités et les devoirs d'un Homme d'Etat luxembourgeois, et reste à ce titre un exemple pour nous tous. Le lendemain de sa mort le « New York Times » rappela qu'en 1955, montrant à un ami étranger son projet de discours pour les Nations Unies, le Président Bech lui demanda: « est-ce que ce discours n'est pas un peu ridicule, car je ne voudrais jamais oublier au nom de qui je parle » et l'auteur citant Lippmann de rappeler qu'il y a deux sortes de Ministres, les uns qui sont importants en raison du pays qu'ils représentent, les autres qui comme Bech se sont imposés par leur personnalité et leurs idées. L'attachement à la terre qui l'a vu naître, au peuple dont il est issu, ont trouvé dans sa profonde culture humaniste un complément qui fait qu'à beaucoup d'égards il restera un modèle. Interrogé sur ce qui était pour lui le Luxembourg, l'illustre disparu a répondu: « Pour moi le Luxembourg c'est le moulin, la chaussée romaine, l'Hôtel celtique de Diekirch, les vignobles de la Moselle, l'Abbaye d'Echternach ». Mais Joseph Bech ne s'explique pas seulement par la terre, les racines, la tournure d'esprit. Toute sa vie politique est traversée par un fil conducteur, qui mène de l'époque qui l'a vu naître à ce jour.

Aux hommes de ma génération apparaît lointaine déjà, et si différente de la période que nous vivons, l'époque que vit naître Joseph Bech dix ans seulement après le départ de la garnison prussienne et treize ans avant l'avènement de notre Famille régnante. Joseph Bech a pris conscience dès sa jeunesse de l'extrême précarité qui caractérisait à l'époque l'existence du Grand-Duché en tant que pays indépendant, citoyen d'un Etat souverain certes, mais à peine confirmé dans son statut, toute sa personnalité et toute sa vie devaient en être marquées, comme le fut son action politique d'un bout à l'autre. C'est ainsi que jeune député du parti de la droite il s'est distingué comme auteur de la motion historique du 10 décembre 1918 déclarant que sans préjudice d'une Union Economique le pays entendait continuer son existence autonome libre et indépendante.

Avec Joseph Bech nous quitte donc le dernier Homme d'Etat luxembourgeois issu d'une période de notre histoire, où la simple existence et l'indépendance de notre pays restaient menacées de précarité à un degré inimaginable pour nos concitoyens d'aujourd'hui. Ce fait, il faut se le remémorer pour comprendre dans toute sa portée l'œuvre et l'action politique de Joseph Bech tout au long de sa carrière d'homme politique. De là, l'impérieuse nécessité d'une réaffirmation constante de notre identité, du développement des structures politiques, économiques, sociales et culturelles. Voilà qu'elles ont été les préoccupations premières des mandataires publics de sa génération.

Bien d'autres encore, parmi les hommes politiques de sa génération ont contribué à faire de notre pays ce qu'il est aujourd'hui en s'attachant par priorité

— selon leurs convictions et habitudes — à assurer la transition de pays à prédominance agricole et artisanale vers un état moderne industrialisé. Cette préoccupation n'a pas été étrangère à Joseph Bech: en témoignent les nombreuses hautes fonctions qu'il a assumées successivement dans presque tous les domaines de l'action politique et économique et jusque dans la présidence du Gouvernement pendant les 12 longues — parce que difficiles — années de récession économique, de naissance du fascisme où se préparait le cataclysme qui devait submerger l'Europe et ébranler le monde entier.

Du début à la fin de sa vie politique, Joseph Bech a eu la lucidité et la détermination d'ouvrir le Luxembourg au monde extérieur et d'offrir ainsi à notre pays sans marchés intérieurs, les marchés d'exportation indispensables à notre industrie. Dans l'accomplissement de cette longue et fructueuse mission, il a été servi par cette ouverture d'esprit, ce don incomparable de provoquer la confiance, l'amitié et souvent l'affection de la part des éminents hommes d'Etat dont la rencontre émaille comme autant de bornes son long cheminement.

A ce titre il est devenu le guide et l'inspirateur de tous ceux qui, après lui, assument des responsabilités gouvernementales et ont charge de la politique étrangère du Grand-Duché.

Bech a été le premier homme politique luxembourgeois à comprendre que l'indépendance et la prospérité de notre pays ne seraient assurées que le jour où les peuples qui nous entourent pourront enfin vivre dans une paix durable. C'est cette conviction profonde — et dont la justesse a été confirmée par l'histoire — qui a fait de lui un des premiers artisans de l'entente européenne dans la difficile période séparant les deux guerres mondiales.

Les traités UEBl, BENELUX, ONU, UEO, OTAN, CECA et CEE — des pays amis et alliés les ont signés avec nous, d'autres y sont venus plus tard, Joseph Bech aura été le seul à les avoir négociés et signés tous, à avoir mis toute cette mosaïque en place et à avoir patiemment tissé cette grande toile historique qui conditionne notre vie présente et à venir.

De l'Europe toute entière lui est rendu aujourd'hui cet hommage qui nous remplit d'une légitime fierté, parce qu'à travers Joseph Bech hommage est aussi rendu au peuple et à l'Etat qu'il représentait.

Lorsque lundi dernier, à l'ouverture de la réunion des Chefs d'Etat ou de Gouvernement de la Communauté, ceux-ci se recueillirent à la mémoire du Président Bech, ce n'est pas uniquement à l'homme d'Etat luxembourgeois qu'ils rendirent un hommage, c'est à une certaine idée de l'Europe qu'il n'a cessé de défendre, et à laquelle son nom restera associé.

Au moment du dernier départ, au moment des adieux, on a cotume de dire: les hommes s'évanouissent dans le temps, seuls demeurent leurs actes. Les actes posés par le Président Bech — nous venons de le voir — sautent aux yeux de tous, ils sont inscrits dans l'histoire, mieux encore ils sont notre histoire du dernier demi-siècle. Alors pourquoi ne pas revoir aujourd'hui encore avec les yeux de l'esprit et du sou-

venir l'homme tel qu'il a voulu entrer dans l'histoire plutôt que le monument qu'il n'a jamais voulu devenir :

Il vecchio leone — Le vieux lion — ce nom qu'il avait conquis en Italie, notamment à la conférence de Messine, et dont au fond il était tellement fier, avec ses sourcils ombrageux, au sens propre plutôt que figuré, posés en accent-circonflexe sur ses yeux perçants, abritant un regard curieux de toutes les choses de la vie, souvent critique, la moustache bien fournie, mi-aristocrate, mi à la « Briand », argentée, aux reflets de tabagie, posée sur une lèvre ourlée et encadrant une lippe gourmande d'où l'on s'attendait à chaque instant voir tomber l'anecdote du moment, avec toujours au coin des yeux et errant aux commissures des lèvres ce sourire que ne connaissent que ceux qui peuvent rire des autres comme d'eux-mêmes et qui — disait Montaigne — connaissent cette perfection absolue de savoir jouir loyalement et pleinement de leur être.

Le Président Bech jouissait aussi à un rare degré du sens extraordinaire de ce que j'appellerais la « proportionnalité ». Etre représentant d'un petit pays constituait pour lui d'abord un grand privilège : rien ne lui paraissait dû, ni acquis, d'avance. Il a vu juste quand, en toutes circonstances, il a fait comprendre à ses citoyens — sans crainte d'une impopularité passagère — qu'il n'est pas convenable pour un état indépendant de recevoir sans donner. Si aujourd'hui, dans les instances internationales, notre pays est respecté, c'est parce qu'il ne cède pas à la tentation d'exciper constamment de l'exiguïté de son territoire et de la limitation de ses ressources pour être en quelque sorte le bénéficiaire obligé des plus grands et plus riches. Cette politique, nous la devons à Joseph Bech. C'est en la poursuivant qu'il a finalement contribué à l'incontestable réussite que constitue notre Union économique avec la Belgique, et, plus tard, de l'Union Benelux. Combien facile eût-il été pour un homme politique luxembourgeois de laisser se substituer, en droit ou en fait, des rapports d'associé obligé à ceux, plus exigeants mais plus dignes, de partenaires égaux en droits et obligations.

Sa leçon cependant ne se limite pas à l'inspiration politique qu'il nous a léguée. Elle embrasse aussi sa conception de l'action. Tant ses qualités personnelles que le fait d'être l'éminent représentant d'un petit pays, relativement vite débarrassé des séquelles et rancunes des péripéties malheureuses de son histoire, ont permis à Joseph Bech d'être, jeune encore, une personnalité internationale de premier plan, reconnue et respectée. Son expérience, ses exceptionnelles ouvertures d'esprit et facilités de contact aidant, il fut rapidement un partenaire écouté, ce non seulement par plusieurs générations d'hommes politiques européens, mais jusque dans les enceintes internationales plus larges, comme les Nations Unies, où il ne s'est pas imposé par le poids de notre puissance, mais comme l'a écrit Rebuffat, par son propre poids spécifique.

Et pourtant, Joseph Bech n'en tirait jamais vanité au point de céder à la tentation, si humaine, de faire la leçon à autrui ou de pontifier. C'est peut-être là la

véritable marque de la grandeur que de comprendre que, dans les enceintes internationales et européennes, la véritable vocation d'un homme politique luxembourgeois est d'être utile sans devenir encombrant, coopératif sans pour autant se croire indispensable. Il parlait peu aux rencontres internationales, mais toujours à bon escient et bien des protocoles spéciaux luxembourgeois ont été obtenus en marge des réunions, dans l'ascenseur, sur un canapé, à une table judicieusement garnie, le décor toujours choisi avec un art consommé de la mise en scène, avec un art qui fit de Joseph Bech un grand acteur sur la scène internationale et un grand seigneur de la politique.

En agissant comme il le fit, il a assuré dans une large mesure à son pays un rôle qui procède d'une conception noble de sa vocation, sans déboucher sur un égalitarisme épidermique, mais non justifié.

Celui qui aujourd'hui assume, comme lui, la double charge de Président du Gouvernement et Ministre des Affaires Etrangères, est tout naturellement le premier à lui exprimer du fond du cœur son témoignage de reconnaissance.

Joseph Bech a conclu sa riche carrière politique à la Présidence de la Chambre des Députés. Pour lui ce fut en quelque sorte un retour aux sources de la légitimité démocratique qui n'a cessé de l'inspirer, et pour laquelle il a lutté, ne l'oublions pas, pendant les quatre longues années d'exil où, imperturbablement, il assurait aux côtés de notre Souveraine, la pérennité de l'Etat démocratique en terre libre. Je n'en veux pour preuve que la réponse faite en 40 à Albert Borschette lui demandant ce qu'il allait devenir : « Plutôt charbonnier en pays libre que Ministre en pays occupé ». Ce dernier acte de la vie politique de Joseph Bech à la présidence de la Chambre a valeur de symbole, surtout pour ceux — présents dans cette enceinte ou absents — qui ont fait sous sa direction éclairée leurs premiers pas en politique parlementaire.

La leçon de respect mutuel, de tolérance, mais aussi de détermination à maintenir à son niveau constitutionnellement et très justement élevé la fonction parlementaire — qui est l'épine dorsale de notre système politique — n'est pas près d'être oubliée. L'homme qui en son dernier discours prononcé du haut de ce fauteuil présidentiel, a dit qu'en 1937 c'est lui qui s'était trompé et que le peuple en infirmant sa décision avait eu raison, a bien mérité de tous. Il a fait honneur à son parti aujourd'hui en deuil, il a bien mérité de l'Europe toute entière et il a servi au mieux de ses facultés peu communes notre pays qui sans lui ne serait pas tout à fait ce qu'il est aujourd'hui.

Cette dernière pensée — me semble-t-il — s'insère naturellement dans l'hommage rendu à ce grand Luxembourgeois par la Chambre des Députés et auquel, par ma voix, le Gouvernement, c'est-à-dire notre peuple tout entier, s'associe avec émotion et gratitude.

**Discours de Monsieur Pierre Werner,
Président du groupe parlementaire du Parti
Chrétien Social**

Monsieur le Maréchal de la Cour,
Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Le 6 mai 1964, en occupant pour la dernière fois le siège présidentiel de la Chambre des Députés, feu le Président Joseph Bech déclara avec émotion : « C'est ici, dans cette enceinte, que pendant près d'un demi-siècle, j'ai senti battre le pouls du peuple luxembourgeois ». En rendant hommage au grand défunt par la bouche du Président de la Chambre et du Président du Gouvernement les autorités publiques prolongent à juste titre au-delà de la tombe l'intimité que le défunt se reconnaissait avec nos institutions démocratiques.

La bonne fée qui s'était penchée sur son berceau lui avait ouvert les yeux, dès son enfance et par son milieu familial, pour les choses de l'Etat. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'à l'âge de 27 ans, le jeune Bech vint occuper dans cette enceinte le siège de député du canton de Grevenmacher, dans lequel il succédait à son oncle Philippe Bech. Ce fut à la veille de la première guerre mondiale. Tout de suite, le jeune député se vit mêlé aux drames de la guerre et notamment de l'après-guerre. Bien que lui-même se plût à relever souvent l'impétuosité marquant son jeune âge, il semble quand même que tout au long de ses années certaines des qualités se soient déjà profilées qui ont marqué la carrière entière de l'homme politique.

Au cours des troubles dynastiques et révolutionnaires, il avait fait preuve de fermeté et d'esprit résolu. Suivant une ligne droite de fidélité à la dynastie et aux institutions, il avait gardé pendant toute cette période le calme, l'esprit de tolérance et la faculté de réconciliation qui le prédestinaient à l'entrée dans le cabinet de Monsieur Emile Reuter en 1921 et à la présidence du Gouvernement à partir de 1926.

Dès lors Joseph Bech marquait d'une profonde empreinte l'évolution interne et externe de notre pays : Comme responsable de l'Education Nationale il avait déjà pacifié les esprits en mettant un terme à la querelle scolaire. Les débuts de sa première présidence du Gouvernement qu'il assumait à l'âge de 39 ans tombent dans une période troublée. Les séquelles de la division des esprits consécutive à la crise de 1918 ne disparaissaient que lentement. Sur le lancinant problème des Chemins de fer, qui faisait cultiver les majorités parlementaires à l'époque, se greffaient les difficultés d'application du Traité d'Union économique avec la Belgique comme aussi les désordres monétaires de l'époque.

Avant que n'éclate la grande crise des années trente, le Gouvernement Bech avait néanmoins réussi à normaliser la vie nationale dans ses divers aspects.

Les difficultés économiques et monétaires, la progression des idées totalitaires, les courants d'idées

sur la mutation nécessaire de la société démocratique, les dangers à nos frontières donnaient un tour dramatique de plus en plus accusé à la décennie qui débuta en 1930.

Monsieur Bech menait la barque d'une main heureuse. Mais c'est au cours de cette période, en 1937, que se place le référendum sur la loi d'ordre dont l'issue amena Monsieur Bech à abandonner la présidence du Gouvernement. Commentant cet événement à cette tribune en 1964, il déclara que finalement le peuple luxembourgeois avait eu raison. Le sens démocratique et le sens de l'Etat de notre grand défunt n'ont pas trouvé de plus belle occasion de se manifester qu'à l'occasion de cet incident de sa riche carrière.

Mais déjà Joseph Bech avait depuis une dizaine d'années pris pied sur l'échiquier international.

La politique étrangère du Grand-Duché de passive devint active, notamment à partir de l'entrée dans la Société des Nations. En assumant à partir de 1937 le portefeuille des Affaires Etrangères, auquel il n'a cessé de joindre celui de la viticulture, ce dont la Moselle lui est restée reconnaissante, Monsieur Bech a progressivement consolidé la position externe du Grand-Duché.

Faut-il que j'insiste sur la part qu'il a prise dans la décision historique de Notre Souveraine de rallier le camp des alliés en 1940 et l'œuvre de propagande et de défense des droits du Grand-Duché qui, peu connue des Luxembourgeois, s'est poursuivie dans le monde libre tout au long de ces années d'exil et qui a porté ses fruits jusqu'à nos jours.

C'est à cette époque que se sont forgées les idées de reconstruction de l'Europe et d'un ordre mondial après la guerre. Une nouvelle évolution s'annonçait. La Convention Benelux, l'Organisation des Nations Unies, l'organisation du Pacte Atlantique, les Communautés Européennes : voilà que le Luxembourg, à part entière, assume ses responsabilités de pays souverain dans des entreprises internationales de plus en plus vastes. Plus que jamais dans le passé, il ouvre largement ses fenêtres sur le monde.

Aussi en quittant la vie politique « à propos » comme il disait en 1964, Monsieur Bech pouvait-il avec satisfaction constater que certains des rêves auquel il avait applaudi dans les années vingt, et notamment le rêve de Briand, prenaient forme.

Mais il ne faut pas croire que l'intérêt pour les grandes affaires internationales ait affaibli le profond enracinement de Joseph Bech dans la terre luxembourgeoise. Non, Monsieur Bech n'est pas devenu un cosmopolite flottant.

Au contraire, ce qui a porté cette vie à sa hauteur, c'est un amour profond pour ce Grand-Duché et pour ses habitants, son attachement à l'histoire et la langue de ce peuple, à toutes les manifestations de sa culture et de ses traditions.

Ayant lutté dans les rangs du parti qui est devenu par la suite le parti chrétien-social, Monsieur Bech n'était pas non plus un déraciné politique. Il a tenu sa fidélité à ce parti qui lui doit beaucoup et auquel son amitié avec Pierre Dupong avait donné pendant de longues années une direction politique assurée.

Le testament moral qu'il nous laisse à nous tous est un message d'optimisme et d'acceptation des splendeurs et des fatalités du monde. Puis-je rappeler ici la péroraison du discours qu'il a prononcé en 1972 à l'occasion de la remise du prix d'Europe à Monsieur Heath : « Tournons-nous avec confiance vers l'avenir. Les hommes vivent d'espérance. Ils peuvent agir beaucoup sur leur destinée. Rien n'est fatal, inévitable, si nous restons fidèles à nos traditions et si nos peuples gardent la foi agissante dans les valeurs morales et spirituelles qui ont fait leur grandeur dans le passé. »

En nous inclinant devant le deuil de Madame Bech et de sa famille, nous reprenons ce message d'espérance, grâce auquel, grâce aussi à l'œuvre de sa vie, le défunt restera présent parmi nous. Car, conformément au mot du poète : « Ceux-là seuls sont morts qui n'ont rien laissé d'eux. »

**Discours de Monsieur René Van den Buleke,
Président du groupe parlementaire
du Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois**

Monsieur le Maréchal de la Cour,
Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Les membres du Groupe Parlementaire Socialiste ont à cœur de s'associer à l'ultime hommage que la Chambre des Députés rend aujourd'hui à l'un de ses présidents honoraires, feu Monsieur Joseph Bech.

Il ne m'appartient pas de retracer, en l'occurrence, les faits saillants d'une carrière politique qui fut exceptionnelle tant par sa durée que par l'activité dont elle était remplie jusqu'à ras bord.

Des voix plus compétentes et plus autorisées viennent de le faire et nous savons hautement gré à Monsieur le Président d'avoir rappelé à notre souvenir certains détails marquants de cette vie comblée de charges, de responsabilité et d'honneur. Il me suffira de dire qu'un homme politique qui a marqué de son empreinte durant un demi-siècle les destinées de notre pays, vient de disparaître.

Bien que se trouvant pour ainsi dire toujours dans le camp opposé à celui de Monsieur Bech du point de vue de la conception politique et philosophique, les socialistes ont, en maintes occasions, témoigné leur estime au regretté disparu. Par ses prises de position personnelles et pragmatiques qui tranchaient parfois sur les vues doctrinaires de son parti, par ses expédients diplomatiques mais surtout par ses qualités hautement humaines Joseph Bech a su souvent concilier des points de vue opposés, calmer les esprits et dérouter ceux qui professaient des opinions qui n'étaient pas des siennes. Un sens de l'humour inné et une jovialité de bon aloi, assortis d'une faculté de compréhension rarement prise en défaut, autorisèrent Joseph Bech à se mouvoir avec aisance, non seulement sur les tréteaux politiques de notre pays, mais

également sur la grande scène de la politique internationale où il a tenu avec brio des rôles de premier plan. Aussi n'est-ce point un effet du hasard qu'il a pu s'associer, comme vous l'avez relevé Monsieur le Président, avec des hommes d'Etat de l'envergure de Robert Schuman, de Konrad Adenauer, d'Alcide de Gasperi et de Paul Henri Spaak pour jeter les fondements de l'Europe future. Européen de la première heure, sa foi dans une Europe-Union ne l'a jamais quitté en dépit des avatars que l'édifice européen a connu depuis sa création et notamment dans un passé tout récent. Sous ce rapport il nous laisse un testament moral qui mérite de profondes réflexions. Nous honorerions pour le mieux la mémoire de Joseph Bech en méditant profondément sur l'œuvre qu'il a accomplie pour la construction et l'organisation de notre continent.

Les membres de la fraction socialiste s'inclinent devant la grande douleur de Madame Bech et de sa famille. Ils lui présentent leurs condoléances émues et prennent part à son grand deuil.

**Discours de Madame Colette Flesch,
Président du groupe parlementaire du Parti
démocratique**

Monsieur le Maréchal de la Cour,
Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Tous, nous portons aujourd'hui le deuil d'un éminent concitoyen.

En qualité de parlementaires, nous honorons la mémoire d'un grand Président.

En tant que Luxembourgeois, nous pleurons un remarquable homme d'Etat.

Dans notre rôle d'Européens, nous déplorons la disparition d'un des pères de l'Europe.

Le président Bech nous a quitté et nous ne verrons plus sa silhouette solide comme les rocs de l'Oesling. Nous n'entendrons plus sa voix calme, pleine et rassurante comme les terres fertiles du Gutland. Nous n'apercevrons plus le clin d'œil malicieux qui accompagnait sa fidélité à la région mosellane.

Le Président Bech n'est plus. Et c'est pour nous la fin d'une époque. Un lien avec le 19^e siècle qui disparaît. Une période de notre histoire qui touche à son terme.

Pendant un demi-siècle, il a — souvent en des moments critiques de notre histoire — forgé le destin de notre pays. Témoin de l'époque mouvementée de l'entre-deux-guerres, égal des plus grands, il a été engagé dans toutes les négociations de son temps : de l'UEBL au Marché Commun, du Benelux au Conseil de l'Europe, de la première conférence du désarmement à l'Organisation du Traité Atlantique Nord, de la Société des Nations à l'Organisation des Nations Unies.

Il a su conquérir pour notre pays une place dans le concert des nations. Il a surtout été un grand Européen, « patriarche de l'Europe » comme l'écrivaient les chroniqueurs, en hommage à celui qui fut l'artisan de la relance de Messine et qui était le dernier de ceux à avoir signé les trois traités européens.

Au plan luxembourgeois Joseph Bech a surtout été un homme politique et, ainsi, son action n'a pas toujours été incontestée. Je songe ici, évidemment, à la loi de 1937 et au référendum qui valut au Président Bech une défaite mais qui lui permit également de donner la preuve de son honnêteté politique et intellectuelle et lui fournit l'occasion, 27 ans plus tard de donner la mesure de son attachement à la démocratie, lorsqu'il sut déclarer dans cette enceinte : « Le peuple consulté a donné tort au Gouvernement et à la Chambre. Le peuple avait raison... »

Cette citation est extraite de l'allocution prononcée par le Président Bech le 6 mai 1964, à l'occasion de la séance commémorative du 50^e anniversaire de son activité politique au service du pays. Allocution qui constitue pour tous ceux qui s'intéressent au Grand-Duché un remarquable résumé de 50 années marquantes de notre histoire, compte-rendu personnalisé qu'il est toujours agréable de lire et de relire.

Si le Président Bech a pu, dans notre histoire et dans celle de l'Europe, assumer le rôle qui est le sien, c'est que son action d'homme d'Etat a traduit ce qu'il était au plus profond de lui-même, un humaniste : Imprégné des grandes valeurs de notre civilisation, épris d'un idéal de beauté, ouvert dans ses appréciations et ses jugements.

Quelles qu'aient été ses responsabilités au sein du Gouvernement — Président, Ministre des Affaires étrangères — il n'a jamais cessé en fait d'être Ministre des Affaires culturelles et de veiller à la sauvegarde de notre patrimoine culturel, de conserver ces témoins de l'art et de l'histoire dont il avait également su si bien s'entourer dans sa vie privée.

Permettez-moi, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de conclure de science personnelle pour éclairer un aspect particulièrement attachant de celui qui avait consacré un demi-siècle de sa vie au service du pays. Il estimait que l'engagement dans la vie publique était essentiel pour tout citoyen. Il craignait que la désaffection pour la vie publique pût gagner une jeunesse qu'il aimait et qu'il comprenait. Il souhaitait qu'il n'en fût rien et il n'avait de cesse d'insuffler aux jeunes qu'il rencontrait, quelle que soit leur orientation politique et sans vouloir leur imposer ses convictions, le désir de participer pleinement à la vie de la nation et de contribuer à la construction d'un avenir meilleur.

C'est à ce grand homme qu'au nom de mes amis du Groupe parlementaire du Parti démocratique et en mon nom personnel, je tiens à rendre un ultime hommage en ce jour de tristesse et de deuil. Mes amis et moi nous nous inclinons devant la douleur de Madame Bech et des siens et nous les assurons de nos sentiments de profonde compassion et de sympathie attristée. Le Président Bech était entré vivant dans la légende; son souvenir restera toujours vivant parmi nous.

Discours de Monsieur Roger Schleimer, Président du groupe parlementaire du Parti social-démocrate

Monsieur le Maréchal de la Cour,
Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

L'homme d'Etat, à la mémoire duquel nous rendons hommage en ce jour, a su placer notre pays sur son orbite internationale, sur laquelle le Luxembourg continue son parcours. Deux guerres mondiales, les invasions effrontées de la terre luxembourgeoise et les cruelles souffrances imposées par l'envahisseur à nos populations avaient forgé la conviction de Monsieur Joseph Bech que du statut de neutralité qui avait jadis été imposé au Grand-Duché de Luxembourg, il ne restait plus guère qu'une fiction juridique.

Sorti de la torpeur de la deuxième guerre mondiale, le peuple luxembourgeois se voyait confronté avec l'impérieuse nécessité d'assurer son avenir politique et économique en renforçant l'assise internationale de son Etat. Ce fut alors l'abandon du principe de neutralité, dont la mentalité politique des Luxembourgeois n'avait d'ailleurs jamais porté l'empreinte. Ce fut l'adhésion de notre pays aux organisations mondiales, atlantiques et européennes qui constituent toujours le soubassement de son bien-être et de sa sécurité.

L'empreinte de Monsieur Joseph Bech sur les options internationales du peuple et de l'Etat luxembourgeois a été des plus profondes et l'impact de son action restera visible à la génération de Luxembourgeois qui prendra notre relève. Puissent-ils comprendre qu'il n'y a pas de consolidation de l'Etat luxembourgeois en dehors de la communauté internationale. Puissent-ils comprendre que l'alliance atlantique et son organisation a été et reste la meilleure sauvegarde de la sécurité de notre pays dans un monde agité et secoué par des transformations rapides et profondes. Puissent-ils comprendre que l'avenir économique de notre pays et que le bien-être des Luxembourgeois dépend dans une très large mesure de la réussite du dessein communautaire qui a certes abouti à la mise en chantier des Communautés européennes, mais qui reste inachevé. Nous autres sociaux-démocrates, nous restons attachés à l'œuvre de solidarité et de coopération atlantique et européenne à laquelle le défunt, dont nous honorons aujourd'hui la mémoire, a si puissamment contribué. Notre dessein politique majeur reste la consolidation des bases de l'Etat luxembourgeois dans le cadre d'une communauté internationale coopérative, assurant le bien-être, la sécurité et la liberté des hommes et des peuples.

C'est à cette tâche que Monsieur Joseph Bech a consacré le meilleur de soi-même.

Pour les hommes de ma génération, l'homme politique Bech était déjà entré dans la légende avant qu'ils ont pu faire sa connaissance après la tempête

de la deuxième guerre mondiale. Ils ont alors découvert une personnalité attachante et tolérante, un adversaire politique dont les préoccupations allaient davantage vers ce qui unit que vers ce qui sépare.

Pour la Chambre des Députés, Monsieur Joseph Bech fut un président dont le verdict était impartial. Courtois et affable, sa démarche politique restait libre de préoccupations partisanses. Il n'évoquait plus guère les passions d'antan.

Cet homme que nous avons connu a bien mérité de la patrie. Cet homme cosmopolite, ce citoyen du

monde, a été un grand Luxembourgeois, attaché à sa terre natale et aux hommes qui y vivent et meurent. A cet homme, pour qui l'amitié n'était pas un vain mot, à l'esthète pour qui l'arbre qui s'épanouit librement restait le symbole de la vie et du beau, à cet homme nous saurons garder un fidèle souvenir.

A son épouse, à sa famille, à ses amis politiques du Parti chrétien-social, à ses amis, le Groupe parlementaire du Parti social-démocrate luxembourgeois tient à exprimer l'assurance de ses condoléances les plus émues.

Les échos de presse

La presse internationale a consacré de nombreux articles à feu Monsieur le Ministre d'Etat honoraire Joseph Bech. Il nous est impossible de reproduire ici tous ces commentaires élogieux à l'égard du grand homme d'Etat luxembourgeois dont les mérites sur le plan européen et international furent tout particulièrement soulignés. Nous reproduisons ci-après à titre d'information quelques articles parus dans plusieurs importants journaux européens :

C'est ainsi que le journal « Le Monde » du 11 mars a consacré un article à M. Joseph Bech par Paul-Jean Franceschini sous le titre « Le patriarche de l'Europe ».

Le patriarche de l'Europe

La grosse tête moustachue encadrée par les oreillettes de son fauteuil, la main encore agile, en dépit des malheurs de l'âge, pour souligner un mot, l'œil pétillant de malice, le président Bech recevait les derniers visiteurs en patriarche de l'Europe. Il témoignait pour l'espèce éteinte des pères fondateurs, Adenauer, De Gasperi, Schuman, qu'il évoquait auprès de leurs photographies signées dans sa vieille demeure de l'avenue Monterey à Luxembourg. Né à Diekirch, en février 1887, docteur en droit en 1912 après des études à Fribourg et Paris, il incarnait ces Européens oubliés des frontières auxquels Thomas Mann destinait des « considérations apolitiques ». Le petit pays où s'était déroulé sa longue et grande carrière lui avait donné une modestie ignorée de tant d'autres qui ne le valaient pas. Sa foi européenne était pour une part le souci de faire partager un bonheur minuscule. « A long terme, nous autres Luxembourgeois, nous ne pouvons survivre que dans une Europe unie. Mais nous y avons si peu de mérite. Nous sommes ceux qui auront le moins de prérogatives nationales à abdiquer », soupirait-il à notre dernière visite.

Ministre pour la première fois, en un temps où son portefeuille des affaires étrangères comprenait... la viticulture; entré au Parlement en août 1914, M. Joseph Bech fut un homme de méditation, engagé dans toutes les grandes négociations de son temps, qu'il s'agisse de créer le Benelux, l'OTAN, le Conseil de l'Europe ou le Marché commun. De la S.D.N à l'ONU, dont, à San Francisco, il signa la charte; de l'exil, où il accompagna, en mai 1940, la Grande-

Duchesse Charlotte, au prix Charlemagne, obtenu vingt ans plus tard, le président Bech ne s'était pas contenté de la figuration intelligente accordée avec condescendance aux délégués des petites nations. Il avait su utiliser avec maîtrise ce qu'il appelait l'« instinct du faible », qu'il assurait avoir transmis à son jeune successeur, M. Thorn : « Si vous avez une bonne idée, ne dites surtout pas qu'elle est de vous. Tâchez de la souffler au représentant d'une grande puissance, dans un couloir. Et réjouissez-vous quand elle reparait en séance et ne semble plus la vôtre... »

Pourtant, l'ingéniosité du « président » était si connue qu'on attendait toujours de lui, au plus dur d'une négociation, la suggestion qui débloque et la plaisanterie qui détend.

Hostile à de Gaulle, qu'il admirait, mais chez qui il voyait le génial fossoyeur de l'unité européenne, peu séduit par Pompidou, M. Bech avait mis beaucoup d'espoir dans la coopération entre le chancelier Schmidt et M. Giscard d'Estaing. Cet ennemi juré du nationalisme et des grands mots jugeait l'Europe « inévitable », mais s'impatientait de ses lenteurs. Si sa bonté ne l'avait rendu incapable d'amertume, il serait mort dans la tristesse d'avoir vu trop longtemps s'effiloche son rêve.

*

Le Journal « Le Figaro » du 11 mars écrit sous le titre « Joseph Bech : un grand Européen » les lignes suivantes de la plume de Jean Lecercf :

Joseph Bech : un grand Européen

Avec Joseph Bech, la Communauté européenne vient de perdre l'un de ses fondateurs. Ami de Robert Schuman, dont la maison natale s'élève à Luxembourg, près du Centre européen, Joseph Bech avait profondément souffert, comme lui, des divisions de l'Europe.

Quand Robert Schuman offrit de soumettre à une même autorité le charbon et l'acier, Joseph Bech, qui fut très longtemps chef de gouvernement luxembourgeois, accepta immédiatement. Lorsqu'il fallut trouver un siège à la nouvelle communauté, Adenauer fit savoir qu'il ne voulait pas qu'il fût situé dans un grand pays. Au terme d'une longue nuit de négociation, Joseph Bech proposa d'accueillir provisoirement, dans le Grand-Duché, les institutions qui allaient

naissance et c'est pourquoi Luxembourg est devenu l'une des capitales de l'Europe.

Joseph Bech joua souvent, entre les Six, le rôle d'un conciliateur, quand les grands pays avaient peine à s'entendre. Il fut l'un des auteurs du mémorandum des pays du Benelux qui, repris à la conférence de Messine, donna le départ au Marché Commun et à l'Euratom. Lorsque fut signé le traité qui ouvrait la porte de la Communauté à l'Angleterre, au Danemark, à l'Irlande et, si elle l'avait voulu, à la Norvège, c'est à bon droit qu'il était là, comme l'un des pères de l'Europe.

Joseph Bech était président du Conseil d'administration de R.T.L.

*

Le Journal « Le Soir » consacre dans son édition du 13 mars un éditorial de Paul M. G. Lévy à M. Joseph Bech sous le titre : « Bech, les Belges et l'Europe », dont voici le texte :

Bech, les Belges et l'Europe

L'une des dernières fois que j'allai le voir à Luxembourg, il me parla du « Soir ». Il avait lu dans ces colonnes le papier où, évoquant l'histoire tourmentée des sièges des institutions européennes, j'avais rappelé comment il avait obtenu pour le Luxembourg le siège de la C.E.C.A. : C'est alors que Joseph Bech, très européen et très fin renard, proposa « pour tirer d'affaire ses collègues » un accueil « provisoire » à Luxembourg.

On l'a dit : il était rare que sa voix s'élève dans les conseils dont il faisait partie. Mais ses silences étaient efficaces et les collègues suivaient avec attention ses jeux de physionomie.

D'avoir été qualifié publiquement avec impertinence de « fin renard » amenait sur ses lèvres un sourire amusé : il revivait le bon tour joué aux Belges déchirés contre eux-mêmes au cours de cette nuit du quai d'Orsay où deux ministres belges — Paul van Zeeland et Maurice Orban — s'étaient vus obligés de refuser la désignation de Bruxelles comme siège du premier gouvernement européen, la Haute Autorité de la C.E.C.A.

Il avait joué un bon tour à ses amis belges, mais en même temps il les avait aidés, réservant ainsi l'avenir, débouchant sur une issue provisoire et au petit jour mettant un terme au premier marathon européen.

Ce sourire, je l'avais vu pour la première fois en 1931 lorsque, jeune étudiant, j'avais assisté à Genève à une séance du Conseil de la Société des Nations présidée par lui. Je l'avais retrouvé ensuite à Londres en 1942 à l'évocation des bons tours joués par la Résistance à l'occupant. Il m'avait amené au prince Félix pour lui répéter ces prouesses, mais aussi pour lui dire les souffrances des envahis et ce qui se passait dans les prisons et dans les camps. Nous avions eu des camarades luxembourgeois à Breendonk et j'en avais rencontré sur la route de Londres du temps où l'Ostende-Douvres en trois heures durait trois mois, passait par les Pyrénées et trop souvent par Miranda de Ebro.

Souvent à Londres, Bech se mêlait à ses amis belges à l'Institut qui les réunissait Belgrave square. On faisait des projets pour l'Europe libérée et on imaginait un monde où, Hitler ayant disparu, tout deviendrait possible et tout serait beau.

Ces heures-là aussi, on en évoquait le souvenir dans la villa de l'avenue Monterey où jusqu'à sa dernière heure il a accueilli ses amis.

Puis il y eut les grands moments de l'après-guerre. Il y eut le Conseil de l'Europe que Joseph Bech et ses collègues tirèrent sur les fonts baptismaux sur les lieux-mêmes où on avait rêvé d'un nouveau monde de ce côté-ci de l'Atlantique : à Londres.

Il ne gênait personne : il était donc aimé de tous. Il était respecté et vénéré aussi. Car son courage et sa persévérance ne se nourrissaient pas de chimères. Il savait vouloir l'utopie et lutter pour elle; mais il en connaissait les bornes et il savait murmurer « casse-cou ».

Car c'est dans le murmure qu'il se complaisait. Aucun homme politique n'a peut-être joué de plus grand rôle en Europe occidentale au cours de ces cinquante dernières années. Il était toujours présent, il était toujours silencieux, mais chacun savait ce qu'il pensait et, dans le doute, n'hésitait pas à aller le lui demander... en privé.

Benelux est au cœur de l'Europe. Et Bech fut l'homme de l'Union économique belgo-luxembourgeoise et au-delà de cette Union, de Benelux. Benelux engendra le Pacte de Bruxelles et le Pacte de Bruxelles engendra le Conseil de l'Europe. Le Conseil de l'Europe engendra les Communautés et l'Union de l'Europe occidentale et...

On aimerait poursuivre le chant des généalogies. Mais où en est-on aujourd'hui ?

*

« Un père de l'Europe, M. Joseph Bech », tel est le titre d'un article paru dans le Journal « La Libre Belgique » du 11 mars à la mémoire de l'homme d'Etat luxembourgeois et dont nous reproduisons ici le texte :

Un père de l'Europe, M. Joseph Bech

Un des pères de l'Europe, Joseph Bech, n'est plus. Il était l'un des artisans de l'Union économique entre le Luxembourg et la Belgique. Le Grand-Duché de Luxembourg perd un grand Européen et un grand patriote. Il s'est éteint, samedi soir, à Luxembourg, à l'âge de 88 ans. Avec M. Jean Monnet, M. Bech était le seuil survivant de ceux que l'on a coutume d'appeler les pères de l'Europe.

Rappeler la carrière du défunt et ses grands mérites équivaldrait à refaire toute l'histoire politique du Grand-Duché de Luxembourg depuis un demi-siècle. Mais c'est aussi le concert des nations du monde occidental que M. Joseph Bech a marqué de son empreinte, jouant un rôle hors de proportion avec l'importance de son pays. Avec la disparition de cet homme, c'est une page de l'histoire du Grand-Duché de Luxembourg qui est tournée.

Elu et réélu député pendant cinquante années consécutives, membre du gouvernement pendant trente-sept ans, ministre des Affaires étrangères et de la Viticulture trente-trois ans durant, président du gouvernement pendant dix-sept ans, président du Parlement luxembourgeois pendant les cinq dernières années de son activité, voilà dans toute la sécheresse des chiffres la carrière politique de l'homme.

En entrant dans le gouvernement une première fois en 1920, à l'âge de 33 ans, M. Joseph Bech a immédiatement été confronté à la question d'une union économique entre son pays et la Belgique, union dont il fut l'un des artisans, au même titre d'ailleurs qu'il fut un des artisans de l'O.T.A.N., du Conseil de l'Europe et, bien entendu, du Traité des Communautés européennes. C'est encore M. Joseph Bech qui devait tracer la nouvelle voie de la politique diplomatique de son pays. Son nom restera à tout jamais lié à la grande politique internationale et à la consolidation en profondeur du sentiment national luxembourgeois.

Jusqu'à-là, en effet, les destinées de son pays avaient été imposées du dehors au gré des transactions diplomatiques, mais après l'admission du Grand-Duché dans la Société des nations, dont M. Bech a été le signataire pour son pays, le Grand-Duché a pris véritablement conscience de son identité.

La bonté naturelle qui émanait de cet être pouvait brusquement se transformer en fureur de se battre, de combattre lorsqu'une injustice risquait de compromettre ce pourquoi il avait lutté de toutes ses forces. Défenseur du faible et de l'opprimé, ce n'était pas la moindre de ses qualités.

Sans exagération, on peut dire qu'il n'y a pas eu de décision ou d'orientation importantes auxquelles M. Bech n'ait participé ou qu'il n'ait provoquées avec le bon sens, la pondération et le sens de responsabilité qui le caractérisait.

M. Bech a plongé dans toutes les entreprises de rapprochement des peuples. Et comme l'a souligné M. Pierre Werner, à l'occasion du quatre-vingt-cinquième anniversaire du défunt : « Il a apporté à cette tâche (rapprochement des peuples) ses dons naturels et séduisants qui ont permis aux Luxembourgeois représentant un petit pays, de substituer au poids du potentiel militaire ou économique, celui de la simple et de la plus cordiale humanité ».

« Ce faisant, il a élevé le prestige de notre pays », a dit M. Werner, « à un point insoupçonné et assigné en même temps un rôle à notre diplomatie qui, comme celle des autres pays, ne peut plus confiner ses objectifs à la défense des intérêts propres, mais qui doit élargir ses visées à la solidarité internationale. Le mérite de M. Bech a été d'avoir reconnu cette vérité très tôt ».

M. Joseph Bech était de la lignée des Churchill, Adenauer, Spaak, De Gasperi et Robert Schuman. Il entrera dans l'Histoire... du rapprochement des peuples.

De partout parviennent à Luxembourg des hommages des plus grands de ce monde. Pourtant, M. Bech sera inhumé, mercredi, dans la plus stricte intimité. Le gouvernement, cependant, fera célébrer jeudi une messe de Requiem à la cathédrale de Lu-

xembourg alors que la séance de la Chambre des députés sera essentiellement consacrée à un hommage au disparu.

C. G.

*

Dans son édition du 12 mars la « Neue Züricher Zeitung » titre son article consacré à M. Joseph Bech « Ein Europäer der ersten Stunde ».

Ein Europäer der ersten Stunde

Der frühere luxemburgische Regierungschef Joseph Bech, der am vergangenen Wochenende im Alter von 88 Jahren verstorben ist, war eine politische Persönlichkeit von ungewöhnlichem Format, die weit über die engen Grenzen des Großherzogtums hinaus wirkte. Nachdem er schon in den zwanziger Jahren der europäischen Einigungsidee zusammen mit Aristide Briand und Gustav Stresemann Gestalt zu geben versucht hatte, zählte er nach dem Zweiten Weltkrieg zu den maßgeblichsten « Europäern der ersten Stunde » an der Seite von Robert Schuman und Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi und Paul-Henri Spaak, Josef Beyen, Walter Hallstein und anderen. Seine Unterschrift figuriert neben derjenigen Adenauers als einzige unter den Gründungsverträgen aller drei Europäischen Gemeinschaften, also der Montanunion, der EWG und der Euratom.

Bechs Wirken als Politiker umfaßte volle 50 Jahre. Es begann 1914 mit der Wahl des 27jährigen Rechtsanwaltes und Christlichsozialen in die luxemburgische Abgeordnetenkammer, führte seit 1921 über jahrzehntelange wechselnde Regierungsverantwortungen als Minister für Justiz, Unterricht, Äußeres und Weinbau sowie insbesondere als Staatsminister (Regierungspräsident), schloß während des Zweiten Weltkrieges die Exiljahre in London ein und endete 1964 nach fünfjähriger Tätigkeit als luxemburgischer Parlamentspräsident. Zu den Marksteinen im weltweiten Bereich gehörten Bechs 1929 angetretene Vizepräsidentenschaft im Völkerbund und seine Wahl zum Präsidenten der politischen Kommission der UNO 1946.

Die Luxemburger sehen Bech mit Recht als den Staatsmann, der ihr kleines Land in die Rolle eines anerkannten Gliedes der internationalen und namentlich der europäischen Staatenstruktur führte. Daß sie seit langem einen politisch stabilen und wirtschaftlich soliden Staat haben, der ihnen über die parteipolitischen Grenzen hinweg ein gesundes Nationalbewußtsein verschafft, rechnen sie ihrem verstorbenen Ehrenstaatsminister als dauerhaftes hohes Verdienst an.

*

M. Walter Hallstein, qui fut le premier Président de la Commission des Communautés Européennes, a consacré dans la revue « Europäische Gemeinschaft » du mois d'avril, publiée à Bonn, l'article suivant à Monsieur Joseph Bech sous le titre : « Er hat nahezu alles erreicht, was er wollte, weil er niemals mehr forderte, als vernünftig war ».

Er hat nahezu alles erreicht, was er wollte, weil er niemals mehr forderte, als vernünftig war

Joseph Bech wurde am 17. Februar 1887 in Diekirch geboren. Sein Leben umspannte fast die ganze Geschichte dieses europäischen Landes, das sich in seinen Jahren zum modernen Industriestaat entwickelte und zu dessen Festigung und Verknüpfung mit der demokratischen Völkerfamilie er entscheidend beigetragen hat. Er war zuerst Luxemburger, seinem Land und seinem Volk zutiefst verbunden, und für ihn war Luxemburg seine engste Heimat: « seine Mühle », so sagte er einmal — die Tschidesch-Mühle, in die er mit großem Geschmack zusammentrug, was ihm auf seinen vielen Reisen wert schien, behalten zu werden, und in der er ein so liebenswürdiger Gastgeber war — die « römische Straße, das keltische Haus von Diekirch, die Weinberge der Mosel, das Kloster von Echternach ».

Und doch war er ein der Welt aufgeschlossener Mann, auch und vor allem als Politiker. Nach dem Studium in Freiburg in der Schweiz und in Paris und schon zwei Jahre nach der juristischen Promotion (1914) trat der junge Anwalt ins Parlament ein, dem er 45 Jahre angehört hat, um schließlich sein Präsident zu werden. In den Regierungen dieser Jahre hat er alle wichtigen Ressorts bekleidet: Justiz und Unterricht, Auswärtige Beziehungen (insgesamt 17 Jahre), Weinbau und Außenhandel und ist zweimal (zusammen gleichfalls 17 Jahre) Ministerpräsident gewesen. Alle großen europäischen und über-europäischen Verträge und Abkommen dieser Epoche sind von ihm für sein Land ausgehandelt und unterzeichnet worden: über die Belgisch-Luxemburgische Wirtschaftsunion, die Gründung von Benelux, die Vereinten Nationen, die Westeuropäische Union, die Nordatlantische Organisation und insbesondere die Verträge über die Europäische Integration: Kohle- und Stahlgemeinschaft, Wirtschaftsgemeinschaft und Atomgemeinschaft. Die ganze Nachkriegsgeschichte Westeuropas schlägt sich darin nieder, und an allem, was heute europäische Einheit bedeutet, hat Luxemburg gleichberechtigten Anteil. Es wurde Sitz der Organe der Kohle- und Stahlgemeinschaft und beherbergt auch nach der Fusion der Organe der drei Gemeinschaften noch wichtige Europäische Institutionen. Das alles ist nicht zuletzt Joseph Bechs Verdienst, der spätestens seit Briands Bemühungen in den zwanziger Jahren ein verlässlicher Anhänger der europäischen Sache war. Er hat dabei nahezu alles erreicht, was er wollte, weil er niemals mehr forderte, als vernünftig war.

Ein sicheres Selbstbewußtsein erlaubte ihm, Vertrauen zu schenken, und das wieder trug ihm das Vertrauen der anderen ein. Niemand, der nicht von seiner persönlichen Liebenswürdigkeit zu berichten weiß — und wenn es sich nur darum handelte, dem deutschen Staatssekretär, der mit einer kleinen Knieverletzung in einer Bonner Klinik lag, die für

ihn fällige höchste Auszeichnung des Landes ans Bett zu bringen; eigens kam er dazu angereist. Dabei war das Medium seiner weltweiten Wirkung und Autorität (er war Vizepräsident der Vereinten Nationen) nicht die ausgreifende Konzeption oder die große Rede, sondern das Gespräch im kleinen oder kleinsten Kreis, am liebsten am weißen Tisch; denn er war ein Freund kultivierten Genusses, in den Theatern von Paris so leicht zu treffen wie in den Gasthäusern der Kenner in ganz Europa. Bei den Trauerfeierlichkeiten für Großbritanniens König Georg VI. machte ich den langen Marsch zum Bahnhof an seiner Seite; dabei habe ich über das Verhältnis der sog. kleinen zu den sog. großen Ländern in Europa mehr gelernt als aus allen Büchern und diplomatischen Rapporten zusammengenommen. Es war ein Glück, ihn bei uns zu haben in jener wunderbaren Zeit, da eine Handvoll weitblickender, grundsatztreuer und willensstarker Männer zu genügen schien, um Europa nach der Katastrophe des Zweiten Weltkriegs auf den Weg zu einer glücklichen Zukunft zu bringen. Seine Weisheit, Uneigennützigkeit und glänzende Informiertheit waren bald unersetzlich. Freilich dachte er dabei auch an sein Land. Er war ja nicht nur ein Zeuge der bösen dreißiger Jahre; es war auch schon eine Jugenderinnerung für ihn, daß die Leute noch von der Prekarität der luxemburgischen Unabhängigkeit sprachen: hatte nicht wenige Jahre vorher ein (durch Bismarck vereiteltes) Projekt geschwebt, das Land an die Franzosen zu verkaufen?

Seine sympathische physische Erscheinung hat auf der Trauerfeier des luxemburgischen Parlaments noch einmal sein heutiger Nachfolger, Staatsminister Gaston Thorn — Meister der Rede, der er ist — zum Leben erweckt: « *„Il vecchio leone“* — der alte Löwe (diesen Namen hatte er in Italien erungen, besonders bei der Konferenz von Messina) — der Mann mit den beschattenden Brauen, die wie ein *accent-circonflexe* über seinen scharfen Augen standen, einen Blick schützend, der neugierig und oft kritisch auf alle Dinge des Lebens spähte, mit dem gepflegten Schnurrbart, halb aristokratisch und halb *„à la Briand“*, tabakversilbert über der festen Lippe des feinschmeckenden Genießers, aus der man jeden Moment die Anekdote des Augenblicks wählte fallen zu sehen, in den Augen- und Mundwinkeln immer jenes Lächeln schweifend, das nur die kennen, die über sich selber so lachen können wie über andere — jene, die (so sagt Montaigne) die absolute Vollkommenheit besitzen, rechtmäßig und ganz und gar ihr Sein zu genießen. »

Ein glückliches, in Gleichmaß ganz erfülltes Leben ist erloschen. Wir verehrten Joseph Bech nicht nur, wir liebten ihn.